DARES

94.59 - N° 421, 12 août 1994



INFORMATIONS

RÉSULTATS PROVISOIRES DE L'ENQUÊTE TRIMESTRIELLE SUR L'ACTIVITÉ ET LES CONDITIONS D'EMPLOI DE LA MAIN-D'OEUVRE AU 1^{ER} JUILLET 1994

- La durée hebdomadaire effective du travail est en nette hausse par rapport au début du deuxième trimestre 1994, surtout pour les ouvriers; elle s'établit à 38,96 heures pour l'ensemble des salariés, à 38,85 heures pour les non-ouvriers et à 39,07 heures pour les ouvriers;
- Les effectifs salariés augmentent de +0,4 % dans les secteurs marchands non agricoles au cours du deuxième trimestre 1994, soit un accroissement de plus de 60 000 emplois. Cette progression fait suite à la hausse de 0,2 % observée au premier trimestre 1994. Sur les douze derniers mois, les effectifs augmentent de +0,2 %;
- L'indice du taux de salaire horaire ouvrier progresse de + 0,6 % au cours du deuxième trimestre 1994; ceci porte son augmentation depuis juillet 1993 à +2,4 %. Dans l'hypothèse d'une hausse des prix (tabac exclu) de + 1,5 % de juillet 1993 à juillet 1994 (prévisions INSEE), le pouvoir d'achat du taux de salaire horaire ouvrier se serait élevé de + 0,9 point au cours de cette période (*);
- Le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés progresse de + 0,6 % au cours du deuxième trimestre 1994; sur un an, l'augmentation est de + 2,2 %. Le pouvoir d'achat du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés se serait accru de +0,7 point durant cette période (*).

^{(*) -} Le calcul de la variation du pouvoir d'achat se fait, pour les deux indicateurs du salaire ci-dessus, à partir de la progression de l'indice des prix à la consommation - hors tabac -, pour l'ensemble des ménages, à cause de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. En revanche, les décisions de relèvement du SMIC sont, elles, fonction de la progression de l'indice du taux de salaire horaire des ouvriers et de l'augmentation de l'indice mensuel des prix à la consommation pour les seuls ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier.



Évolution du taux de salaire horaire ouvrier, du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés et du SMIC au mois de juillet 1994

En pourcentage

INDICATEURS ÉTUDIÉS	Année (n)	Janvier à Avril	Avril à Juillet	Juillet à Octobre	Octobre à Janvier (1)	Sur un an de Juillet à Juillet
TAUX	1986	+ 0,9	+1,0	+ 0,7	+ 0,6	
DE SALAIRE	1987	+ 1,0	+ 0,8	+0,8	+ 0,8	$86 \ \text{à} \ 87 = +3,2$
HORAIRE	1988	+ 0,8	+0,9	+0,8	+ 0,9	87 à 88 = +3,4
DES OUVRIERS	1989	+ 1,3	+0,9	+ 1,0	+1,1	$88 \grave{a} 89 = +4,0$
	1990	+ 1,6	+1,3	+0,9	+1,2	89 à 90 = +5,2
	1991	+1,0	+1,6	+0,7	+ 0,8	90 à 91 = +4,7
	1992	+1,3	+0,9	+0,7	+ 0,6	91 à 92 = +3,8
	1993	+ 0,5	+ 0,8	+0,7	+0,3	92 à 93 = +2,6
	1994	+ 0,7	+ 0,6 (p)			93 à 94 = +2,4 (p)
SALAIRE	1986	+ 0,9	+ 1,0	+0,7	+ 0,6	
MENSUEL	1987	+ 0,9	+0,9	+0,9	+ 0,8	86 à 87 = +3,2
DE BASE	1988	+ 1,0	+0,9	+0,8	+1,0	87 à 88 = +3,5
DE L'ENSEMBLE	1989	+ 1,3	+ 1,0	+ 1,0	+1,0	$88 \grave{a} 89 = +4,0$
DES SALARIÉS	1990	+ 1,7	+1,3	+0,9	+ 1,1	89 à 90 = +5,1
	1991	+ 1,0	+ 1,3	+0,6	+ 0,8	90 à 91 = +4,4
	1992	+ 1,3	+0,9	+0,7	+0,6	91 à 92 = +3,6
	1993	+0,6	+ 0,7	+0,6	+0,3	92 à 93 = +2,7
	1994	+0,6	+ 0,6 (p)	PUBLI	THE TOP R	93 à 94 = +2,2 (p)
SMIC	1986	+0,0	+ 3,4	+0,0	+0,0	3 1 1777
(Salaire Minimum	1987	+ 2,4	+1,0	+0,0	+0,0	86 à 87 = +3,4
Interprofessionnel	1988	+ 0,0	+ 3,3	+0,0	+0,0	87 à 88 = +3,3
de Croissance)	1989	+ 2,1	+ 1,9	+0,0	+ 0,0	88 à 89 = +4,0
	1990	+ 2,0	+ 2,5	+0,0	+ 2,1	$89 \grave{a} 90 = +4,6$
	1991	+ 0,0	+ 2,3	+0,0	+ 0,0	90 à 91 = +4,4
and the same of the	1992	+ 2,0	+ 2,3	+0,0	+0,0	91 à 92 = +4,3
9,07 heures poin life	1993	+0,0	+ 2,3	+0,0	+0,0	92 à 93 = +2,3
	1994	+0,0	+ 2,1			93 à 94 = +2,1

Glissement annuel de l'indice du taux de salaire horaire ouvrier Glissement annuel de l'indice du salaire mensuel de base et des prix à la consommation

de l'ensemble des salariés et des prix à la consommation (indice INSEE)

(indice INSEE) glissement en % SALAIRE TAUX PRIX trimestres (1 = janvier, 2 = avril, 3 = juillet, 4 = octobre)

Les résultats présentés ici sont établis à partir des 21 600 premiers questionnaires exploitables reçus, le 28 juillet 1994, pour l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre de juillet 1994. Il est rappelé que cette enquête porte sur les établissements de 11 salariés et plus.

Évolution de l'emploi salarié au cours du deuxième trimestre 1994

EMPLOI SALARIÉ		1993			1994		Variation (%) par rapport au :	
(Valeur CVS) Résultats provisoires : 1 st tour ACEMO	N° de ligne	30 juin	30 sept.	31 déc.	31 mars	30 juin	trimestre précédent	même mois de l'année précédente
U 02 à U 06 : Industrie, n. c. le bâtiment	1	4 393,8	4 354,4	4 326,1	4 303,6	4 301,9	0,0	- 2,1
U 07 : Bâtiment, génie civil et agricole		1 215,6	1 204,0	1 194,0	1 182,9	1 177,0	- 0,5	- 3,2
U 08 à U 13 : Tertiaire marchand	3	8 846,4	8 863,0	8 874,1	8 935,7	9 007,0	+ 0,8	+ 1,8
U 02 à U 13 : Ensemble des secteurs marchands non agricoles	4	14 455,8	14 421,4	14 394,2	14 422,2	14 485,9	+ 0,4	+ 0,2

Source : Estimation réalisée par l'INSEE à partir des résultats de l'enquête ACEMO du Ministère du Travail. Cette estimation inclut les salariés des établissements de moins de 11 salariés.

Premières Informations - ISSN 0298-430 X • Directeur de la publication : Claude SEIBEL • Rédaction : Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques : 1, place de Fontenoy, 75700 Paris • Téléphone : 16 (1) 40 56 51 62 - Fax : 16 (1) 40 56 56 38 Tarifs et conditions d'abonnement :

Premières Informations + Premières Synthèses (80 numéros par an) : abonnement France 500 F, Europe 580 F, autres pays 800 F La Documentation Française : 124, rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex • Téléphone : (1) 48 39 56 00 - Télécopie : (1) 48 39 56 01